École Plantasanté

Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles
www.plantasante.fr

Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'Ecole Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSER, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSER, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

2. L'apprenant :

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
E-mail	
Téléphone	

Les objectifs

Cette formation professionnelle s'articule en plusieurs modules qui visent à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients.

Les objectifs de l'action concourant à l'adaptation ou au développement des compétences sont :

- ✓ Comprendre les bilans de santé par iridologie et apprendre à les interpréter en lien avec les émotions
- ✓ Entrainement à l'observation détaillée en iridologie et à la synthèse du bilan iridologique.
  Le stage d'approfondissement en iridologie reposera avant tout sur des cas cliniques illustrés.

Cette formation s'inscrit dans une action d'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi.

Dates, durée, effectif de la formation

- Dates de la formation : **du vendredi 10 au samedi 11 septembre 2027**
- Durée de la formation, nombre de jours, horaires de la formation :
  9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00, soit 14 heures de formation sur 2 jours.
- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 30 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.

Outils Pédagogiques

En fonction de votre formation l'École Plantasanté mobilisera les outils pédagogiques les plus pertinents pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation.

Le support de cours (en format papier) vous sera envoyé à votre domicile, avant le début de la session de formation, pour que vous puissiez suivre votre formation, dans des conditions se rapprochant au maximum du présentiel.

Votre formation vous donne accès à la **Plateforme Pédagogique** de l'École Plantasanté :

https://www.plantasantecours.com/

Vous retrouverez sur cet espace différents éléments pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation. En fonction de la pertinence pédagogique, il pourra vous être proposé d'avoir à disposition la consultation des supports de cours, des QCM, des ressources complémentaires, les accès au «présentiel en direct ».

Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation indiquée dans le présent document.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Dans le présent contrat vous trouverez explicités :

- Les modalités de déroulement
- Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action et le contrôle des connaissances
- Les moyens pédagogiques et techniques
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action
- Le contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences
- La sanction de la formation et type de certificat

Handicap et formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)

Public cible et niveau de connaissances nécessaires

Cette méthode est toujours enseignée dans les écoles allemandes et suisses de Heilpraktiker sous le contrôle des médecins de ces pays.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressées par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences

Pour profiter pleinement de la formation, l'École Plantasanté recommande le Niveau Baccalauréat. Toutefois, plus que l'obtention du diplôme du Baccalauréat ou de prérequis au niveau des compétences, cette mention correspond davantage à la capacité à assimiler des notions nouvelles, être en mesure d'organiser son travail personnel, gérer la prise de notes, et travailler en autonomie dans une certaine mesure.
En cas de doute, contactez-nous sur planta@plantasante.fr, ou sur le 06 45 33 75 04.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

- **François FRIEH**, Praticien en Naturopathie, Conseiller en plantes médicinales et aromatiques, Réflexologue, Praticien en Iridologie formé au Felke Institut, j. Deck de Gerlingen, et de l'Augendiagnose Arbeitsgemeinschaft Dc Angerer de Munich, Administratif et Juridique.

L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSER**, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, membre fondateur de l'Association française d'aromathérapie clinique (AFAC).

Lieu de l'action

Ecole Plantasanté, 31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM sous réserve de modification du lieu des stages.

Progression pédagogique de la formation

Le stage d'approfondissement en iridologie reposera avant tout sur des cas cliniques illustrés.
L'iridologie est pratiquée en Europe essentiellement par les Heilpraktiker dans les pays germaniques.

Dans l'établissement d'un bilan de terrain en iridologie les observations des médecins et naturopathes ont longtemps porté sur le repérage des signes et empreintes laissés dans les iris par l'histoire du fonctionnement physiologique du corps. Or les influences réciproques entre les états émotionnels, psychologiques et physiques qui contribuent à l'équilibre de santé, -son homéostasie- sont validées par la science.
De nombreuses recherches en iridologie moderne tentent aujourd'hui d'éclairer les interactions entre les communications biologiques, physiologiques, épigénétiques avec une approche psycho-neuro-hormono-immunologique du fonctionnement humain.

La présente formation en « Iridologie et Emotions » se propose de :

- Passer en revue et de comprendre les différentes lectures possibles des émotions dans l'examen des iris en vue de l'établissement du bilan de terrain.
- Exercer et entraîner le regard dans le repérage des signes distinctifs des émotions dans l'iris à la lumière des recherches actuelles, notamment grâce à des études de cas.
- Savoir conduire une consultation en iridologie prenant également en compte les traces émotionnelles et s'entraîner à pratiquer des exercices de gestion et d'apaisement émotionnel grâce à quelques techniques.

Des loupes seront à disposition.

Matériel pour le stage :
Un iriscaptur microscope miniature d'iridologie avec image sur écran de PC ainsi qu'un iridoscope.

Le suivi de l'exécution du programme

Evaluations orales durant la formation. Validation d'analyses d'iris individuelles en cours de formation d'iridologie et émotions.

Appréciation des résultats : Certificat

Cette formation donne lieu après validation du savoir-faire à un certificat de réalisation du stage d'Iridologie et émotions de l'Ecole Plantasanté qui complète le certificat d'iridologie déjà obtenu. Le certificat de réussite à la formation pourra vous être remis sur simple demande après votre oral de mise en situation professionnelle pendant le cours.

Connaissances transversales à l'ensemble des modules

A l'issue de la formation, grâce à notre pédagogie et à notre approche globale des matières enseignées, vous serez capables de mobiliser vos connaissances et de faire des liens dans de nombreuses disciplines transversales.

Conditions générales de rétractation, désistement, abandon, report, annulation

Toute demande devra être faite par email sur l'adresse : planta@plantasante.fr ou par courrier au 2A rue du Maréchal Koenig 67210 Obernai.

L'Étudiant.e dispose d'un délai de 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation), à compter de la date de signature du document d'inscription pour se rétracter sans frais, à condition que ce délai couvre la période avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le délai de rétractation est limité au nombre de jours avant le début de la formation. Conditions applicables avant le début de la formation :

- Si la formation débute dans plus de 10 jours au moment de la demande : il sera proposé le remboursement de l'intégralité des sommes avancées.
- Si la formation débute dans moins de 10 jours au moment de la demande : l'étudiant.e sera redevable de 50 % du prix de la formation.
- Si la formation débute dans moins de 5 jours, ou a déjà débuté au moment de la demande : les supports de cours vous seront remis (ou envoyé pas La Poste sur simple demande), et l'étudiant.e sera redevable du prix de l'intégralité de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.
- Si la formation a déjà débuté, les supports de cours vous seront remis (ou envoyé pas La Poste sur simple demande), et l'étudiant.e sera redevable du prix de l'intégralité de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.

Cependant, nous étudierons toute situation de cas de force majeure (refus de congé pour formation par l'employeur / perte d'emploi ou mutation entre l'inscription et le début de la formation / maladie ou décès du stagiaire ou d'un proche / interruption des transports empêchant le déplacement. Tout remboursement des sommes avancées se fera exclusivement sur justificatif d'indisponibilité (document à en-tête signé par l'employeur ; justificatif des transports ; certificat médical ; attestation de décès).

Toute demande de report de formation pourra être étudié. Les mêmes règles que les désistements s'appliquent aux demandes de reports. Le report pourra se faire sous réserve de la disponibilité d'une session de formation similaire ultérieure.

En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception de votre dossier complet.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **Inscription individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci prend sa formation à ses frais : **250.00 €** net de taxe.

- Le tarif « Convention de Formation Professionnelle » : (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe) soit 400.00 € net de taxe. Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un licenciement collectif : envoi des papiers sur demande par mail. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.

Engagement par Virement à effectuer à l'École Plantasanté

À remplir uniquement si la formation est financée par un tiers :
Formation **Iridologie et Emotions 2027** financée par :

Nom – Prénom :_ _

250,00 € net de taxes au total selon contrat :

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, le montant est à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **IRE-2027** » **suivi du nom et prénom du stagiaire »** (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :
BNP PARIBAS OBERNAI (01387)
19 RUE DU MARCHE
67210 OBERNAI
RIB : 30004 01387 00010091956 70
IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670
BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

250,00 € net de taxes
Soit 14 heures de formation sur 2 jours

École Plantasanté

Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles
www.plantasante.fr

Devis de la formation Iridologie et Emotions 2027

Du vendredi 10 au samedi 11 septembre 2027.

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, soit 14h de formation sur 2 jours.

Tarif : 250.00 € net de taxes

Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**
  ECOLE PLANTASANTE
  2A rue du Mal Koenig
  67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

- **Cocher la case suivante :**

❑ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à : le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite : « *Lu et approuvé ; j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur* », dater, signer.

Signature :

Signature de Christian BUSSER, ou Elisabeth BUSSER
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 250 € à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.

Pour le règlement de votre formation, vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur ces derniers).